

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): J'ai rencontré les quatre ministres de la région atlantique pour discuter avec eux, entre autres choses, de ce problème, l'emploi à long terme, et de la possibilité d'améliorer la situation par des programmes visant—j'ose à peine me servir du mot—à éliminer la tordeuse des bourgeons de l'épinette et à aménager les ressources de l'île du Goéland, des projets qui pourraient améliorer l'emploi à long terme dans la région.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

L'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE MINE AU CAP-BRETON—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Comme le ministre n'a pas mentionné l'industrie du charbon du Cap-Breton, j'aimerais poser ma question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le service de son ministère chargé du secteur de l'énergie a entre les mains depuis plus d'un an et demi une étude spéciale d'experts-conseils qui dit qu'en ouvrant une nouvelle mine de charbon, la Société de développement du Cap-Breton pourrait fournir entre un million et demi à deux millions de tonnes de charbon aux industries lourdes du sud du Québec. L'étude montre que le charbon du Cap-Breton pourrait remplacer entre six millions et huit millions de barils de pétrole lourd actuellement importés au coût annuel de quelque 800 millions de dollars. Le ministre ne reconnaîtrait-il pas qu'il serait avantageux pour le Canada et le Québec et les chômeurs du Cap-Breton de remplacer une partie du pétrole que nous importons actuellement par du charbon du Cap-Breton, et cela aussi vite que possible?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, monsieur l'Orateur, je suis certes d'accord avec cet objectif. C'est l'objectif du gouvernement canadien. Tout comme le député, j'ai été impressionné par les chiffres et j'en profiterai la semaine prochaine quand je rencontrerai les ministres de l'énergie de toutes les provinces, y compris de la Nouvelle-Écosse et le Québec, pour porter ces chiffres à leur attention.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

LES LICENCIEMENTS À LA CARTONNERIE LABRADOR—LES PALLIATIFS ENVISAGÉS

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, qui est bien au courant des effets néfastes de la fermeture de la cartonnerie Labrador à Terre-Neuve. On n'a pour ainsi dire rien fait pour trouver un nouvel emploi à ceux qui ont été renvoyés. Le ministre nous a dit il y a quelques mois que ses fonctionnaires s'occupaient de la question. L'ont-ils fait? A-t-on accompli quelque progrès? Le ministre a-t-il consulté le gouvernement de Terre-Neuve au sujet de la possibilité de relancer l'industrie ou de trouver un autre emploi à ceux qui ont été renvoyés?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Comme le député le sait sans doute, nos fonctionnaires se sont rendus sur les lieux. Nous avons indiqué que le ministère mettrait toutes ses ressources au service des travail-

Questions orales

leurs touchés, c'est-à-dire la subvention de mobilité et le programme de recyclage si ceux-ci pouvaient être utiles. En outre, nous avons dit qu'on pourrait utiliser le mécanisme d'urgence du programme Canada au travail, mais il est un peu trop tôt pour y songer, parce que la compagnie a convenu de payer à ses employés un certain salaire pendant un certain temps, ce qui veut dire que leur rémunération n'a pas été interrompue. Si les employés cessent de recevoir un salaire avant de trouver un autre emploi, nous pourrons probablement les aider grâce au mécanisme d'urgence prévu dans le cadre du programme Canada au travail.

* * *

LES PÊCHERIES

LE BUT DE LA TOURNÉE DU MINISTRE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêches. Le ministre a l'intention de se rendre à Halifax demain et, d'après le numéro d'aujourd'hui du *Chronicle Herald* de Halifax, il ne parlera pas de la question des limites internationales, il ne parlera pas non plus des projets d'expansion provinciaux dans le domaine des pêches et il ne rencontrera pas son homologue provincial, M. Reid. Le ministre a-t-il l'intention de démissionner de son poste? De quoi parlera-t-il s'il n'a pas l'intention de parler d'un seul des problèmes urgents auxquels les pêcheurs de la région de l'Atlantique font face aujourd'hui?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et de l'Environnement): Je ne rencontrerai pas M. Reid parce que j'ai eu un très bon entretien avec lui il y a environ trois semaines et que je ne pense pas qu'il y ait eu du nouveau depuis. Les limites internationales font actuellement l'objet de négociations et tout le monde connaît très bien la situation. De fait, M. Cadieux et son collègue, M. Shepard, rencontreront les autorités provinciales de la Nouvelle-Écosse pour s'assurer que nous sommes tous du même avis. Pour ma part, je m'occupera de l'aspect le plus important de mon portefeuille, c'est-à-dire de consultations permanentes et efficaces avec les pêcheurs afin de résoudre leurs problèmes quotidiens. Je l'ai déjà fait dans d'autres régions du Canada et j'ai l'intention de continuer.

* * *

LE CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

LA PERTE DE MORAL DES EMPLOYÉS ATTRIBUÉE AUX INITIATIVES DU MINISTÈRE EN PRÉVISION DE L'ADOPTION D'UNE LOI

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Elle découle du fait que le moral du personnel d'un organisme qui existe en vertu d'une loi et qui se nomme le Conseil des ports nationaux a été complètement démolie par les agissements de fonctionnaires du ministère qui se comportent comme si le bill C-6, concernant les ports, avait déjà été adopté par le Parlement. J'ai toujours cru que personne ne devait présumer qu'une loi sera adoptée—que rien ne pouvait être fait sans l'approbation de la Chambre. Je demande au ministre s'il entend mettre fin à ce comportement qui nuit très sérieusement au moral des employés du Conseil des ports nationaux.